



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 26 JUIN 2006,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, À 19 H 30**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Yves Lévesque
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Monsieur Benoît Massicotte
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2006-06-100

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Désignation de la rue ouverte sur les lots 303-5 et 304-5
4. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

2006-06-101

**DÉSIGNATION DE LA RUE OUVERTE SUR LES LOTS 303-5
ET 304-5**

CONSIDÉRANT QU'une rue a été ouverte pour les fins d'un développement résidentiel sur les lots 303-5 et 304-5 du cadastre de la paroisse de la Visitation de Champlain ;

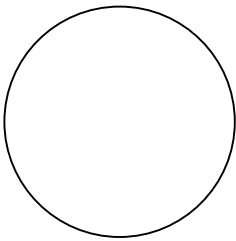
CONSIDÉRANT QUE les infrastructures de la rue seront cédées à la municipalité par le propriétaire lorsqu'elles seront complétées ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain sur lequel a été ouverte la rue est situé sur l'emplacement du fief Prairies-Marsolet qui a été cédé à Nicolas Marsolet le 5 avril 1644 par l'abbé Jacques de La Ferté ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain désire souligner que les noms des rues reflètent des éléments historiques de son développement ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE la rue constituée des lots 303-5 et 304-5 du cadastre de la paroisse de la Visitation-de-Champlain porte le nom de rue Marsolet.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

ADOPTÉ unanimement

2006-06-102

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Yves Lévesque

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Jean Houde, secrétaire-trésorier